

Paris, le 24 juin 2010

Colloque organisé à l'Assemblée nationale
en partenariat avec l'Institut français des
relations internationales (Ifri).

La Francophonie en Afrique : quel avenir?

Discours de
S. E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi



Voilà un an, presque jour pour jour, nous étions réunis, à votre aimable invitation Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Cher Bernard Accoyer, dans l'Hémicycle du Palais Bourbon, pour tenir la 35^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. L'organisation, aujourd'hui, de ce colloque, en collaboration avec le prestigieux Institut français des relations internationales, que dirige Thierry de Montbrial, inscrit une nouvelle fois, la Francophonie à l'agenda des élus du peuple, mais aussi des spécialistes des relations internationales. Vous m'en voyez ravi. D'autant plus que vous nous invitez à mettre le projecteur sur l'Afrique. Et je suis convaincu que, par-delà la célébration du cinquantième des Indépendances, confiée fort à propos au ministre Jacques Toubon, subsistera et croîtra, dans cette enceinte, la volonté d'accorder au continent africain, et à la Francophonie, l'intérêt stratégique qu'ils recèlent.

« La francophonie en Afrique : quel avenir ? »

J'ai envie de vous dire, Mesdames et Messieurs, que je ne peux répondre que très partiellement à cette question. En effet, l'avenir de la Francophonie en Afrique sera, également et surtout, celui que l'Afrique voudra bien lui assurer.

Pourtant, s'il est une certitude, c'est que l'Afrique incarne, pour la Francophonie, tout à la fois son passé, son présent et son avenir.

La Francophonie est née en Afrique, et l'Afrique constitue, depuis lors, pour une grande part, la raison d'être et d'agir de la Francophonie. En d'autres termes, une Francophonie sans l'Afrique, serait une Francophonie sans avenir.

C'est dire que nous devons avoir à l'esprit, pour en tirer tous les enseignements, certaines réalités :

Un, l'Afrique, riche en matières premières, en sources d'énergies renouvelables, en ressources agricoles, l'Afrique, dont dépend la sécurité énergétique des grands consommateurs mondiaux, est désormais un continent très courtisé. Et même s'il y aurait beaucoup à dire, force est de constater que les nouveaux acteurs qui se livrent une concurrence économique, politique, militaire, en terre africaine, ne s'embarrassent pas des politiques de conditionnalité ou des lenteurs de procédures administratives d'autres partenaires, investis depuis plus longtemps. C'est un défi à relever car si l'Afrique a besoin de rapidité et d'efficacité, elle a aussi besoin de transparence.

Deux, l'Afrique illustre avec succès, depuis quelques années, sa volonté et son ambition de prendre elle-même son destin en mains et de jouer un rôle à sa mesure sur l'échiquier mondial. La création du NEPAD en 2001, les efforts de démocratisation, de saine gestion macroéconomique et de lutte contre la corruption ont permis de conforter la dynamique de la croissance, qui dépassait 5%, avant que n'éclate la crise financière mondiale. L'affirmation de l'Union africaine, l'implication croissante des organisations sous-régionales dans la prévention et la résolution des crises et des conflits contribuent à faire progresser la paix sur le continent. La société civile s'organise et pèse de plus en plus dans la réflexion comme dans l'action. Les créateurs, les artistes, les intellectuels entendent de plus en plus prendre la pleine mesure du monde, un monde qu'ils étonnent et qu'ils conquièrent chaque jour davantage.

Trois, malgré ces progrès et ces avancées incontestables, l'Afrique, singulièrement l'Afrique subsaharienne, demeure, malheureusement, confrontée à toute une série de défis, persistants pour certains, émergents pour d'autres, mais d'une ampleur telle, pour tous, que l'Afrique ne pourra les relever seule. Défis de la pauvreté, de la santé, de l'éducation, de la

dette, de la démographie, de l'urbanisation, de l'environnement, de l'intégration, de la gouvernance, de la stabilité et de la paix.

C'est bien dans ce contexte que nous devons nous poser la question de l'avenir de la Francophonie en Afrique. C'est dans ce contexte que la Francophonie doit se fixer des priorités et des orientations pour l'action.

Première priorité : la langue française, qui fut au commencement du projet francophone, et qui fonde la légitimité de notre communauté. Le français est susceptible de voir tripler son nombre de locuteurs dans les quarante prochaines années, grâce à l'évolution démographique de l'Afrique et aux progrès de la scolarisation. Je suis le premier à m'en réjouir.

Mais entendons-nous bien ! Nous sommes là dans l'ordre des projections et donc du virtuel. Pour que cette statistique se réalise, faut-il encore que les jeunes Africains continuent d'apprendre le français et qu'ils en éprouvent l'utilité. Il nous faut faire preuve de vigilance et de volontarisme.

Il faut que chacun assume, en ce domaine, sa part de responsabilité. La Francophonie continuera, avec les moyens dont elle dispose, à s'engager résolument en faveur de l'enseignement du français et en français, à l'instar de son projet IFADEM de formation à distance des maîtres du primaire, tout en appuyant l'apprentissage des langues partenaires. Elle continuera à enrichir son offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche en français, à travers l'Agence universitaire et l'Université Senghor d'Alexandrie. Elle continuera à soutenir, au nom de la diversité culturelle, la circulation des artistes du Sud et de leurs œuvres, le développement des industries culturelles. Elle continuera à se battre, au nom de la diversité linguistique et de la démocratisation des relations internationales, pour que le statut de langue officielle et de travail du français soit respecté dans les organisations internationales, mais ce sont là des engagements qui doivent être ancrés dans la mentalité de tous et relayés par tous, tant au niveau des Etats et gouvernements et de leurs représentants, qu'au niveau des acteurs culturels, économiques, ou encore des citoyens.

Deuxième priorité : notre contribution à la paix et à un développement durable, à travers l'approfondissement de la démocratie, la consolidation de l'Etat de droit, le plein respect des droits de l'Homme, avec la conscience que la violation de ces principes constitue, aujourd'hui, la principale source des crises et des conflits dans l'espace francophone.

S'il est bien un domaine où l'on peut parler de plus value ou de label francophone, c'est bien celui-là.

Qu'il s'agisse de notre volonté de recourir à la solidarité et au dialogue aussi bien qu'aux sanctions, de privilégier l'alerte précoce à travers, notamment, une observation permanente des pratiques déployées par nos Etats membres pour atteindre ces objectifs.

Qu'il s'agisse de notre volonté, dans le respect des principes universels, de nous inscrire dans les réalités et les spécificités historiques, culturelles et sociales de nos pays membres.

Qu'il s'agisse de notre volonté de lier les actions de nature politique avec des programmes destinés à renforcer les capacités de tous les acteurs nationaux, avec l'appui de toute la galaxie des opérateurs, acteurs et partenaires de la Francophonie. Je pense, notamment, à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, mais aussi aux réseaux institutionnels, constitués autour d'un patrimoine juridique commun, qui permettent l'échange d'expériences entre pairs et la mise à disposition d'expertise au profit d'institutions en situation précaire ou en grande difficulté.

Qu'il s'agisse, enfin, de notre volonté de travailler en étroite collaboration, et dans un esprit de complémentarité, avec l'ONU, les organisations internationales et régionales impliquées, singulièrement l'Union africaine.

A nos Etats et gouvernements de reconnaître et d'appuyer la légitimité de l'action politique et diplomatique de la Francophonie, reconnue en tant que telle et pour elle-même.

Troisième et dernière priorité : l'affermissement de notre magistrature d'influence. Nous ne pouvons être partout, ni tout faire. Nous n'y avons pas vocation. Nous n'en avons pas les moyens, mais nous avons une force bien plus grande. Celle que nous confère la nature même de notre organisation, qui ne s'est pas construite sur la proximité géographique de ses pays membres, sur des intérêts économiques ou stratégiques, mais sur le partage d'une langue, de valeurs et d'une certaine conception du monde, et de l'homme mondialisé. Celle que nous confère une organisation, qui est parvenue à transcender, dans la réflexion et dans l'action, des différences qui, dans d'autres contextes, se révèlent porteuses d'affrontements violents : différences de niveau de développement, différences, confessionnelles, politiques, culturelles.

Nous avons démontré avec succès, dans de nombreux dossiers internationaux, que nous pouvons être force de proposition et de mobilisation, que nous pouvons intensifier la concertation entre nous, et avec nos partenaires internationaux, que nous pouvons, quand la gravité des circonstances l'exigeait, faire front uni. Je reste donc profondément convaincu que nous pouvons peser dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles régulations et de nouvelles normes à l'échelle mondiale, pour une gouvernance politique plus démocratique, pour une gouvernance économique plus équitable et plus solidaire, pour une gouvernance culturelle véritablement respectueuse de la diversité des cultures dans leur égale dignité.

C'est en grande partie, là, que réside l'avenir de la Francophonie, étroitement confondu avec celui d'une Afrique, destinée à prendre toute sa part dans l'universel senghorien, dans le grand rendez-vous du donner et du recevoir, dans une mondialisation réconciliée avec l'homme, tous les hommes au nom de leur communauté de destin.

Je vous remercie.